

2ème année de Master - Mention « Droit pénal et sciences criminelles »
Parcours « Droit répressif économique en Apprentissage »
Enseignements et contrôle des connaissances : 2025-2026

Version du 10/02/2025

		Volume horaire de l'année (h) :				568,00	
Premier semestre		Volume horaire du semestre :			238,00 h	ECTS : 30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		ECTS	Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée
UE droit répressif de l'entreprise							
UE 1.1.1 : Dispositifs anti blanchiment et anti corruption		28,00	15	45	6	Ecrit	3h
UE 1.1.2 : Droit répressif des sociétés		23,00		60	6	Ecrit	3h
UE droit répressif de l'activité économique							
UE 1.2.1 : Droit répressif de la concurrence		23,00		50	5	Oral commun	
UE 1.2.2 : Droit répressif de la consommation		23,00		50	5		
UE 1.2.3 : Droit répressif du traitement informatisé de données		10,00		30	3	Oral commun	
UE 1.2.4 : Droit répressif de la publicité et de la communication		6,00		20	2		
UE langue							
UE 1.3.1 : Anglais juridique		10,00	30		3		
UE sport							
UE 1.4.1 : Points bonus (1 à 10 à rajouter au total du semestre) *							
UE professionnalisation des apprentis (CFA)							
UE 1.5.1 : Partage de l'expérience professionnelle		15,00					
UE 1.5.2 : Suivi pédagogique (3 h par apprenti)		90,00					
UE 1.5.3 : Intégration dans l'entreprise		10,00					
Total du semestre sur	300			Capitalisation du semestre à partir de		150	points

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :			330,00 h	ECTS : 30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		ECTS	Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée
UE droit répressif de l'entreprise							
UE 2.1.1 : Droit répressif du travail		33,00	15	45	6	Ecrit	3h
UE 2.1.2 : Droit répressif boursier		23,00		60	6	Ecrit	3h
UE 2.1.3 : Droit des saisies et confiscations		10,00		30	3	Ecrit ou oral	1h
UE droit répressif de l'environnement économique							
UE 2.2.1 : Droit répressif fiscal		23,00		30	3	Oral commun	
UE 2.2.2 : Droit répressif douanier		10,00		30	3		
UE 2.2.3 : Droit répressif de l'environnement		10,00		30	3	Oral commun	
UE 2.2.4 : Droit répressif bancaire		6,00		20	2		
UE langue							
UE 2.3.1 : Anglais juridique		10,00	20		2		
UE sport							
UE 2.4.1 : Points bonus (1 à 10 à rajouter au total du semestre) *							
UE professionnalisation des apprentis (CFA)							
UE 2.5.1 : Partage de l'expérience professionnelle		15,00					
UE 2.5.2 : Suivi pédagogique (3 h par apprenti)		90,00					
UE 2.5.3 : Visites (3 h par apprenti)		90,00					
UE 2.5.4 : Mémoire professionnel et soutenance				20	2	Rapport écrit	Soutenance 30 min
UE 2.5.5 : Valorisation de l'expérience professionnelle		10,00					
Total du semestre sur	300			Capitalisation du semestre à partir de		150	points